



**Convocation à l'assemblée de consultation publique  
à tenir LUNDI, le 6 mai 2019  
à l'hôtel de ville de Sabrevois, à 19h00**

**Demande de dérogation mineure pour le 258, 5<sup>e</sup> avenue lot 6 205 550 :**

L'implantation du bâtiment principal au 263, 25<sup>e</sup> Avenue n'est pas conforme aux normes d'implantation de la zone R-5 concernant la marge de recul latérale. Le règlement fixe la marge de recul minimale à 2 mètres pour la marge latérale. Le bâtiment est implanté à 1.67 mètres de la ligne latérale droite. La résidence n'est également pas conforme au règlement no 54, en vigueur au moment de l'agrandissement en 1975, qui fixait la marge de recul minimale à 2 mètres pour la marge latérale. La dérogation est donc de 0.33 mètre.

**Demande de dérogation mineure pour le 258, 5<sup>e</sup> avenue lot 4 565 492 :**

L'implantation du bâtiment principal au 258, 5<sup>e</sup> Avenue n'est pas conforme aux normes d'implantation de la zone RA-2 concernant la marge de recul latérale. Le règlement fixe la marge de recul minimale à 2 mètres pour la marge latérale. Le bâtiment, agrandi en 2009, est implanté à 0.98 mètres de la ligne latérale droite. La réglementation en vigueur au moment de l'agrandissement était la même qu'aujourd'hui. La dérogation est donc de 1.02 mètre.

Avis référendaire sur le projet de **modification règlementaire 401-19 zonage visant le règlement de zonage afin de modifier les usages permis dans la zone R-10;**

Avis référendaire sur le projet de **modification règlementaire 401-20 zonage visant à réglementer l'implantation des cultures de cannabis;**

**Convocation à l'assemblée régulière  
à tenir LUNDI, le 6 mai 2019  
à l'hôtel de ville de Sabrevois, à 19h30**

Convocation faite à tous les membres du Conseil

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'Assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Rapports de l'inspecteur du mois d'avril 2019 :
  - Demande d'autorisation à la CPTAQ concernant le 1631, rang Bord-de-l'Eau;
  - Demande d'autorisation à la CPTAQ concernant les lots 4 565 080 et 4 565 081;
  - Demande d'autorisation à la CPTAQ concernant les lots 5 265 286 et 5 265 287;
  - Demande d'autorisation à la CPTAQ concernant le lot 4 565 225;
4. Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> avril 2019;
5. Décisions concernant les demandes de dérogation mineures du 258, 5<sup>e</sup> avenue (lots 4 565 492 et 6 205 550) ;
6. Adoption des projets finaux de modification règlementaire :
  - 401-18 (modifier les catégories d'usages du groupe agriculture « A »);
  - 401-19 (modifier les usages permis dans la zone R-10);
  - 401-20 (réglementer l'implantation des cultures de cannabis);

7. Programme PRIMADA (Programme d'Infrastructures Municipalité Amie Des Aînés);
8. Réception définitive travaux pavage rang Bord-de-l'Eau (route 225);
9. Avis de motion - règlement no 704 - pavage Domaine des Saules ;
10. Compensation Recy-Québec;
11. Attribution des contrats de tonte de pelouse - terrains municipaux;
12. Attribution des postes aux candidats emplois-étudiants;
13. Distribution d'arbres club 4-H 17 et 18 mai;
14. Dépenses du mois d'avril 2019 à être autorisées;
15. Correspondance;
16. Varia;
17. Période de questions;
18. Fermeture ou ajournement de l'Assemblée;

---

Fredy Serreyn  
Directeur général et secrétaire-trésorier